

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D005/2018

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille dix-huit, le 28 février à 9 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux des services techniques du pôle de Brionne de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, rue des Martyrs – 27800 Brionne, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 21 février 2018

Nombre de membres	<p>Étaient présents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, M. ARNAUD, M. DU MESNIL-ADELÉE, M. GUÉNIER, Mme JORISSEN, M. KAREB, M. MALARGÉ, M. MALHERBE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme VANDERHOEVEN, Mme VATINEL</p> <p>Étaient absents : Mme BINET, Mme BLOTIERRE, Mme ERARD, M. GRIHAULT, M. PALADE, Mme TERRASSE, Mme VAN DEN DRIESSCHE, M. DELAMARE</p>
En exercice : 21	
Présents : 13	
Votants : 14	

Pouvoirs : Mme BINET a donné pouvoir à Mme VATINEL

Secrétaire de séance : M. ANTHIERENS

Objet : projet social de territoire – Demande de Subvention

Monsieur le Président rappelle la délibération n°17D063 du 20 octobre 2017 par laquelle le Conseil d'Administration a approuvé la réalisation du projet social de territoire du C.I.A.S et souligne que ce dernier s'inscrira dans le projet de territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Afin de mener au mieux cette démarche, Monsieur le Président informe les membres du Conseil d'Administration que le C.I.A.S. pourrait faire appel aux services du cabinet spécialisé ACCOLADES qui est une société coopérative et participative (SCOP). Créée en 2005, elle possède une large expérience dans l'accompagnement des associations, des collectivités locales et territoriales qui placent le développement humain au cœur de leur action. ACCOLADES utilise des méthodes participatives qui permettent la prise en compte des compétences de chaque groupe dans une pratique d'apprentissage coopératif. Elles favorisent également les décisions collectives et la mobilisation des personnes concernées. Ainsi, l'intervention d'ACCOLADES se traduit par une conduite participative du projet social, une démarche en prise avec la réalité, un processus évolutif au cours de l'accompagnement et la garantie d'une posture d'écoute, de bienveillance et de rigueur.

ACCOLADES se propose d'animer les assises du C.I.A.S avec les acteurs de l'action sociale sur le territoire de l'intercommunalité sur deux jours. Une première partie diagnostic correspondra à un croisement des données « froides » (issues du projet de territoire) et « chaudes », de manière participative.

Une deuxième partie nommée perspective, s'appuiera sur le projet politique et les axes de travail donnés durant la première phase du projet de territoire, sous le biais de réunions thématiques pour établir les priorités et les défis à relever.

Le contenu des assises sera versé au projet de territoire et enclenchera la phase suivante qui correspondra à l'élaboration du projet social :

- ✓ A partir d'axes stratégiques : formulation d'objectifs opérationnels, d'actions, de résultat attendus, réflexion sur les modalités de mise en œuvre, estimation des moyens nécessaires et élaboration d'une grille d'évaluation, par le biais de séances collectives thématiques ouvertes aux acteurs concernés par le thème.
- ✓ Analyse et travail de synthèse des résultats, identification des pilotes et finalisation des fiches actions et de la grille d'évaluation, avant validation de celles-ci par le comité de pilotage.
- ✓ Rédaction du document final et validation du projet social de territoire par le comité de pilotage puis par le Conseil d'Administration du C.I.A.S.

Aussi, Monsieur le Président sollicite l'autorisation du Conseil d'Administration afin d'effectuer toute demande de subvention auprès des organismes et partenaires susceptibles d'apporter leur concours financier.

Après avoir ouï et délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- ↳ Autorise Monsieur le Président à solliciter une aide financière auprès de tout organisme et/ou partenaire susceptible d'apporter leur concours financier.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20180228-18D005-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2018